

# Vente vehicule occasion avec controle ok

## Par anthony3364, le 20/12/2013 à 09:52

j'ai vendu une polo de 1997 avec 241000kms au compteur 1200euros; controle technique ok,le vendeur me rapelle une semaine ensuite pour un probleme de boite de vitesse et de demarreur,je suis géné je lui propose un versement de 200euros pour le demareur,il me demande de reprendre le vehicule ou bien de payer une reparation de 600euros pour la boite,le jour de la vente il a essayer le vehicule,tous les rapports fonctionnaient d'autant plus que l'auto bilan me l'aurait consigner sur le controle technique.que faire dans cette situation?suis-je responsable dans ce cas? merçi pour vos conseils.

### Par Visiteur, le 20/12/2013 à 11:41

Bonjour, un CT ne controle que les organes liés à la sécurité du véhicule pas la mécanique ! En gros même si votre moteur tourne mais est HS ils ne le diront pas... en principe ! Pour le reste, soit vous êtes de bonne foi soit... :-( Vous semblez l'être, ayant accepté un arrangement de 200€. Maintenant c'est à l'acquéreur de prouver l'arnaque si il y en a une ! Expertise du véhicule et plainte le cas échéant...

### Par anthony3364, le 20/12/2013 à 13:54

j'ai vendu ce vehicule en toute transparence, j'adresse une aide financiere, que faire si la personne declenche une procedure comme il me l'a indiquée au telephonne, merçi pour votre avis.

## Par dao62, le 20/12/2013 à 14:08

s'il fait une expertise et que l'expert trouve un (vis caché ) ça peut partir loin . Si vous n'avez rien a vous reprocher ne vous inquietez pas.

#### Par Visiteur, le 20/12/2013 à 16:27

c'est marrant cette crainte que certains ont à la seule menace d'une procédure judiciaire ?! Le

plaignant peut la déclencher mais si il est prouvé que vous êtes innocent; il devra régler les frais! A mon sens vous ne craignez rien...

## Par anthony3364, le 24/12/2013 à 17:37

ma proposition de verser 200 euros a été accepté par l'acquereur; j'ai insisté sur le fait que cela vaut pour solde de toute l'opération de la vente et que je ne réponderai plus à toute nouvelle reclamation de sa part.nous nous sommes séparer en bon termes.reflexion sur cette affaire, un arrangement financier a du lui convenir, un racourçi plutot q'une affaire en justice assez couteuse.merçi pour vos messages de soutien.cordialement anthony